

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 14 DECEMBRE 2022

**06 - Objet : DECISION MODIFICATIVE N°2/2022 - BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE
AUTONOME PHOTOVOLTAIQUE 705**

N° Ordre : DE-126-2022

Rapporteur : Nicolas Choisnel, vice-président aux finances

Nomenclature : 7.1.2 finances locales – décision budgétaire – décision modificative

L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre à 18h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Xaintrailles, après convocation du 07 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (39) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN et M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens : -

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Ludovic BIASOTTO

Le Frechou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : MM Jacques LAMBERT

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, et MM Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER et Frédéric SANCHEZ

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Espiens : M. Serge LARROCHE à Mme Stéphanie DAVID

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET à M. Serge PERES
Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT
Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, Mme Stéphanie GARBAY à M. Patrick GOLFIER,
 Mme Mélanie SERRES-SOLANO à Mme Evelyne CASEROTTO et M. Nicolas LACOMBE à M. Hugues DAVID,

Membre absent excusé (3) :**Calignac** : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID**Lavardac** : MM. Georges BARBARA et Sébastien CRUSSIÈRES**Membre absent non excusé (3) :****Nérac** : M. Marc GELLY**Mézin** : M. Jean-Michel MANABERA**Saint-Vincent-de-Lamontjoie** : M. Daniel AIRODO**Secrétaire de séance** : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 39

Votants : 47

Absents : 14

- Dont « pour » : 47

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération n° DE-035-2022 du 23 mars 2022 approuvant le Budget Primitif – Budget Annexe autonome photovoltaïque 705,

Considérant la nécessité d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés, tout en respectant l'équilibre du budget,

La décision modificative qui vous est présentée concerne le budget annexe autonome photovoltaïque 705.

La Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) finance une installation photovoltaïque en toiture sur le bâtiment du Centre de Loisirs de Barbaste. Les crédits budgétaires prévus au budget 2022 étant insuffisants, il est proposé d'adopter la décision modificative qui s'équilibre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Nature	Libellé	Montant	Chap	Nature	Libellé	Montant
023		Virement à la section d'investissement	8 200				
Total des dépenses de fonctionnement			8 200	Total des recettes de fonctionnement			0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap	Nature	Libellé	Montant	Chap	Nature	Libellé	Montant
21	2153	installations à caractère spécifique	8 200	021		Virement de la section de fonctionnement	8 200
Total des dépenses d'investissement			8 200	Total des recettes d'investissement			8 200

Il vous est proposé d'adopter la décision modificative n°2/2022 exposée ci-dessus.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **D'accepter** la décision modificative n°2/2022 du budget annexe autonome photovoltaïque 705.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Publication le : 15 DEC. 2022



Alain LORENZELLI

A handwritten signature in black ink, appearing to be "AL" followed by a stylized flourish.